



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Note à l'attention des candidats non admis au second concours national d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités en sciences de gestion - année 2011-2012.

Comme indiqué à l'article 10 du règlement du concours, les membres du jury recevront les candidats non admis qui en feront la demande par courriel, impérativement avant le 10 février à 12 heures, auprès du ministère (francoise.mivumbi@education.gouv.fr), le lundi 13 février 2012 de 9 heures 30 à 13 heures, au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 25 rue de la Montagne Sainte Geneviève, 75005 Paris, salle L 214 (aile Langevin).
Métro : Maubert-Mutualité ou Cardinal Lemoine.

En fonction du nombre d'inscrits, une heure de réception leur sera éventuellement précisée.